



# Le Domaine des Piéris reçoit la marque nationale « Valeurs Parc naturel régional »

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Erwan PATTE | 06 83 56 79 68 | [epatte@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:epatte@parc-cotentin-bessin.fr)  
Responsable communication

Ce vendredi 17 avril 2026, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin a officiellement remis la plaque « Valeurs Parc naturel régional » aux propriétaires du Domaine des Piéris à Grandcamp-Maisy. Cette marque nationale vient récompenser un engagement fort en faveur d'un tourisme responsable, humain et ancré dans son territoire.

### « VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL » : UNE MARQUE NATIONALE POUR UN TOURISME DURABLE

La marque collective « Valeurs Parc naturel régional » est une distinction attribuée par les Parcs naturels régionaux de France aux professionnels qui font le choix d'un développement économique respectueux de l'homme et de la nature. Fondée sur une démarche contractuelle exigeante, elle garantit aux visiteurs que le prestataire s'engage activement dans la préservation de son environnement.

- Une forte dimension humaine : Le partage de savoir-faire, l'accueil personnalisé et la solidarité locale sont au cœur de la démarche.
- Le respect de l'environnement : Une gestion exemplaire des ressources et une intégration paysagère soignée.
- L'attachement au territoire : Les bénéficiaires agissent comme de véritables ambassadeurs du Parc, valorisant ses richesses et ses produits locaux.

À ce jour, ils sont désormais cinq hébergeurs sur le territoire à porter fièrement ces couleurs, formant un réseau pionnier en matière de tourisme durable.

### LE DOMAINE DES PIÉRIS : UN ENGAGEMENT POUR LE TERRITOIRE



Situé à Grandcamp-Maisy, le Domaine des Piéris, géré par Damien Debée et Christophe Porché, incarne parfaitement cet esprit de préservation et d'accueil. Entre lodges de caractère et espaces naturels préservés, le domaine offre une immersion totale dans le paysage normand.

Au sein du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, la marque se concentre aujourd'hui spécifiquement sur les hébergements touristiques. Elle repose sur trois piliers fondamentaux :

Pour les propriétaires, l'adhésion à la marque était une évidence :

« Nous avons intégré la démarche Valeurs Parc pour montrer notre engagement envers l'environnement et la préservation de notre beau paysage. Nous voulons offrir à nos visiteurs une expérience authentique (lodges, contact avec les animaux, espaces naturels) », expliquent-ils.

Au-delà de la démarche écologique, c'est aussi une volonté de s'inscrire dans un tissu local vivant : « **Cela nous aide à améliorer la qualité de nos services tout en soutenant notre communauté locale. Rejoindre ce réseau nous permet d'échanger avec d'autres acteurs partageant les mêmes valeurs et de valoriser notre territoire tout en agissant de manière responsable.** »



En devenant bénéficiaire, le Domaine des Piéris profite d'une visibilité nationale (via le site des Parcs naturels régionaux de France) et d'un accompagnement technique privilégié de la part du Parc naturel régional (outils de découverte de la nature, formations ciblées, documentation).

## UNE REMISE DE PLAQUE OFFICIELLE POUR SCELLER LE PARTENARIAT



PARC NATUREL RÉGIONAL  
DES MARAIS DU COTENTIN  
ET DU BESSIN

L'attribution de la marque a été officiellement entérinée ce vendredi 17 avril en début d'après-midi lors d'une cérémonie symbolique au Domaine des Piéris.

La plaque gravée « Valeurs Parc naturel régional », qui sera désormais apposée sur l'établissement, a été remise par Patrick Thomines le Vice-Président du Parc naturel régional, en présence de Benoit Tuvée, Maire de Grandcamp-Maisy, de Denis Le Moine, Vice-Président au tourisme d'Isigny-Omah Intercom, de Clémence Fossé, Directrice de l'Office de Tourisme d'Isigny-Omah Intercom et Nathalie Flambard, Chargée de mission Tourisme du Parc.

Cet événement marque le début d'un partenariat durable entre ces professionnels passionnés et l'institution du Parc naturel régional.

**Nathalie Flambard**, Chargée de mission Tourisme du Parc naturel régional rappelle également que **"Tout propriétaire d'hébergement touristique situé sur une commune du Parc naturel régional peut candidater pour rejoindre cette dynamique collective en faveur d'un tourisme de demain, plus respectueux et plus solidaire."**



**Les informations complémentaires :**

> <https://parc-cotentin-bessin.fr/valeurs-parc>